



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2013

*Société anonyme au capital de 760 000,00 euros.
Siege social: 92-98, Bd Victor Hugo, 92110 Clichy.
RCS Nanterre 390 081 156
Activité : Services de Télécommunication*

SOMMAIRE

- 1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE**
- 2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS
CONDENSES**
- 3. ATTESTATION DU RESPONSABLE**

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Keyyo est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales. Les actions sont admises aux négociations en continu Alternext de Nyse Euronext Paris, sous le code ISIN FR0000185621 et sous le nouveau code mnémonique ALKEY.

En date du 22 Avril 2013, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Keyyo pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les comptes annuels ont été soumis à l'approbation des actionnaires de Keyyo lors de leur Assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le 10 juin 2013. Ils sont disponibles sur www.keyyo.com.

1.2. EVENEMENTS SURVENUS SUR LE PREMIER SEMESTRE 2013

- Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre est en légère baisse de 2,3% par rapport au 1^{er} semestre 2012, tout en poursuivant l'évolution sectorielle:
 - L'activité des particuliers, qui ne représente plus que 30% de l'activité globale du Groupe par rapport à 37% au 1^{er} semestre 2012, ressort en diminution de 20,8% par rapport au 1^{er} semestre 2012,
 - Tandis que l'activité des télécoms d'entreprise, cœur de métier du groupe, confirme sa performance dans une conjoncture dégradée en progressant de près de 9% par rapport au 1^{er} semestre 2012.
- Dans le cadre des deux plans d'attribution d'actions mis en place par les conseils d'administration des 11 février 2009 et 27 mai 2009, d'un montant total de 132.000 actions, il a été attribué définitivement 12 500 actions au profit de salariés sur le premier semestre 2013.
- Le conseil d'administration du 22 avril 2013 a autorisé la préparation d'une offre publique de rachat d'actions (OPRA) et a donné à Monsieur Philippe Houdouin, Directeur Général, une délégation de pouvoirs pour sa mise en place.

Lors de ce même conseil, les administrateurs ont nommé un expert indépendant en vue de valoriser les actions sur l'OPRA.
- Le Conseil d'Administration du 10 juin 2013 a approuvé la mise en œuvre de la réduction du capital par voie d'OPRA autorisée par l'Assemblée Générale Mixte du même jour, portant sur un nombre maximum de 450.000 actions de la Société, soit 15,93% du capital, à un prix de 6,50 euros par actions, pour un montant global et maximum de 2.925.000 euros, et a arrêté la réduction du capital à un montant maximum en valeur nominale de 192 000 euros, en vue de leur annulation conformément à l'article L. 225-207 du Code de Commerce.

Lors de ce même conseil, les administrateurs ont donné à Monsieur Philippe Houdouin, Directeur Général, une délégation de pouvoir pour constater la réalisation de la réduction de capital.
- L'offre publique de rachat déclarée conforme par l'Autorité des Marchés Financiers le 11 juin 2013 a été ouverte du 14 juin au 3 juillet 2013.

1.3. COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

Les comptes du premier semestre 2013, premier semestre 2012 et de l'exercice 2012, sont présentés selon les normes IFRS.

Les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2013 ont été établis sous la responsabilité de la direction et font l'objet d'un examen limité par nos commissaires aux comptes.

Les principales données comparées sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	1er semestre 2013	exercice 2012	1er semestre 2012
Chiffre d'affaires	10 774	22 224	11 032
Résultat opérationnel	309	422	183
Résultat avant impôt	328	462	214
Résultat net	381	604	269

L'analyse comparative des résultats entre le premier semestre 2013 et le premier semestre 2012 montre une progression favorable :

- Le résultat opérationnel atteignant 309 K€, contre 183 K€ précédemment, soit une amélioration de 126 K€.
Cette augmentation significative du bénéfice opérationnel traduit, malgré un léger recul du chiffre d'affaires (-2.3 %), la poursuite de l'amélioration de sa marge et les effets positifs liés à ces actions de réduction des coûts.
- Le résultat net ressort à 381 K€ contre 269 K€ sur l'exercice précédent, soit une amélioration de 112 K€.

1.4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Vente et prestations Pôle PARTICULIERS	3 264	8 049	4 123
Vente et prestations Pôle ENTREPRISES	7 511	14 175	6 910
Total	10 774	22 224	11 032

Le chiffre d'affaires semestriel 2013 est en légère baisse : il s'établit à 10.774 K€ au premier semestre 2013 contre 11.032 K€ pour le premier semestre 2012.

Pôle PARTICULIERS

Le chiffre d'affaires semestriel du pôle Particuliers s'élève à 3.264 K€ au 1^{er} semestre 2013 contre 4.123 K€ au 1^{er} semestre 2012, soit une diminution de 20,8 %.

Ce pôle, qui ne représente plus que 30% du chiffre d'affaires du Groupe, est en diminution en raison de la forte baisse de l'activité Call Shops.

Pôle ENTREPRISES

L'activité-clé du Groupe, les télécoms d'entreprise, représente désormais 70% du chiffre d'affaires global semestriel contre 63% au 1^{er} semestre 2012.

Les ventes semestrielles s'élèvent à 7.511 K€ au 1^{er} semestre 2013 contre 6.910 K€ au 1^{er} semestre 2012, soit une progression de l'ordre de 9%.

L'élargissement de l'offre opéré par le Groupe en 2012 lui permet de se positionner aujourd'hui comme un opérateur référent au service de la productivité.

L'orientation de son activité télécoms d'entreprise s'est confirmée au cours du 1er semestre 2013 avec des nouvelles offres innovantes :

- le lancement en janvier 2013 de l'application Keyyo Phone, véritable standard téléphonique et virtuel,
- le lancement de la Box Entreprise en juin 2013, solution de télécommunications en mode cloud intégrant les moyens de communication, les outils de travail collaboratifs et l'environnement informatique.

L'activité de sa filiale Keyyo Proximité, partie intégrante de ce pôle, poursuit son développement au cours de ce premier semestre 2013. Son chiffre d'affaires semestriel 2013 s'élève à 428 K€ par rapport à 367 K€ au 1^{er} semestre 2012, soit une croissance de l'ordre de 17%.

1.5. RISQUES ET INCERTITUDES

Il n'a pas été identifié à ce jour des risques et incertitudes autres que ceux indiqués dans les états financiers portant sur les comptes annuels 2012.

Concernant notre filiale Keyyo Proximité, l'équipe commerciale a été renforcée dans le premier semestre 2013 devant permettre de poursuivre l'évolution de son chiffre d'affaires. Sa continuité d'exploitation semble assurée au regard des hypothèses budgétaires, compte tenu également du support financier apporté par Keyyo qui détient 100% du capital.

1.6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Keyyo confirme un objectif de croissance organique de l'ordre de 10% pour l'année 2013 de ses activités entreprises et opérateurs. Compte tenu du contexte de marché difficile dans une conjoncture économique dégradée l'évolution du CA pour 2013 pourrait se situer au niveau de celui de l'année 2012.

1.7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les principales transactions entre les parties liées ayant eu cours au premier semestre 2013 sont éliminées en consolidation. Concernant les dirigeants de l'entreprise, le détail des rémunérations est fourni dans la note 28 de la présente annexe.

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.1.1. Etat de la situation financière consolidée

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE NORMES IFRS

Actif	Notes	30/06/13	31/12/12	30/06/12
Milliers d'euros				
Actifs non courants				
Ecart d'acquisitions nets	1			
Immobilisations incorporelles nettes	2	1 887	1 966	1 987
Immobilisations corporelles nettes	3	862	1 004	1 186
Instruments financiers	4			
Actifs financiers nets	5	163	167	235
Autres créances				
Impôts différés actifs		419	419	333
Total actifs non courants		3 330	3 556	3 741
Actifs courants				
Stocks et encours nets	6	136	133	134
Créances clients nettes	7	1 600	1 571	1 568
Actifs financiers nets courants				50
Autres créances	8	1 584	1 576	1 310
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	6 003	3 069	3 940
Total actifs courants		9 323	6 349	7 002
TOTAL ACTIF		12 653	9 905	10 743
Passif				
Capitaux propres				
Capital social		904	904	992
Prime d'émission		4 390	4 390	5 817
Réserves consolidées		397	-230	-228
Résultat de la période		381	604	269
Actions d'autocontrôle		-904	-894	-1 036
Total capitaux propres		5 168	4 775	5 814
Passifs non courants				
Dettes financières non courantes	10	2 024	88	92
Avantages du personnel	11	37	9	7
Impôts différés passifs				
Autres passifs				
Total passifs non courants		2 061	97	99
Passifs courants				
Dettes financières courantes	10	4	3	4
Provisions	12	23	27	35
Fournisseurs	13	3 531	3 091	2 758
Dettes fiscales et sociales	14	1 226	1 188	1 403
Autres passifs	15	640	723	630
Total passifs courants		5 424	5 033	4 830
TOTAL PASSIF		12 653	9 905	10 743

Etat du résultat global

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE NORMES IFRS

Milliers d'euros	Notes	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Chiffre d'affaires	16	10 774	22 224	11 032
Coût des services et produits consommés	17	-5 690	-12 001	-5 901
Autres charges externes	18	-1 734	-3587	-1 935
Impôts et taxes		-189	-347	-185
Charges de personnel	19	-2 276	-4 446	-2 228
Dotations aux amortissements nettes		-474	-821	-480
Dotations aux provisions nettes	20	-101	-291	-82
Autres produits et charges	21	-1	-308	-38
Résultat opérationnel		309	422	183
<i>Doit résultat opérationnel récurrent</i>	22	400	860	263
Charges financières nettes	23	19	40	31
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence				
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats		328	462	214
Impôt sur le résultat	24	53	142	55
Résultat net des activités poursuivies		381	604	269
Résultat net après impôts des activités abandonnées		381	604	269
Résultat net revenant		381	604	269
- aux actionnaires de la Société		381	604	269
- aux intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat net par action				
- des activités poursuivies	25	0,13	0,21	0,09
- dilué des activités poursuivies	25	0,13	0,21	0,09
Résultat net par action de l'ensemble consolidé				
- de l'ensemble consolidé	25	0,13	0,21	0,09
- dilué de l'ensemble consolidé	25	0,13	0,21	0,09
nb de titres		2 825 000	2 825 000	3 100 538

2.1.2. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Milliers d'euros	Part du groupe						Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux - propres - part du groupe	
Capitaux propres au 30 juin 2012	946	5 413	- 268	- 1 161	3	4 933	4 933
Opérations sur capital	46	1 053	-	-	-	1 099	1 099
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-
Opérations des titres auto-détenus	-	-	81	11	- 3	89	89
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	284	-	284	284
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	992	6 466	- 187	- 866	-	6 405	6 405
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 décembre 2011	992	6 466	- 187	- 866	-	6 405	6 405
Opérations sur capital	-	649	-	649	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-
Opérations des titres auto-détenus	-	-	860	-	-	860	860
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	269	-	269	269
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	992	5 817	- 1 047	52	-	5 814	5 814
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 30 juin 2012	992	5 817	- 1 047	52	-	5 814	5 814
Part du groupe							
Capitaux propres au 30 juin 2013	992	6 466	- 187	- 866	-	6 405	6 405
Opérations sur capital	-88	-2 076	649	0	-	1 515	1 515
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-
Opérations des titres auto-détenus	-	-	1 355	636	-	719	719
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	604	-	604	604
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	904	4 390	- 893	374	-	4 775	4 775
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 décembre 2012	904	4 390	- 893	374	-	4 775	4 775
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-
Opérations des titres auto-détenus	-	-	11	-	-	11	11
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	381	-	381	381
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	22	-	22	22
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	904	4 390	- 904	777	-	5 167	5 167
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 30 juin 2013	904	4 390	- 904	777	-	5 167	5 167

2.1.3. Tableau consolidé des flux de trésorerie

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPERATIONNELLES			
+ Résultat net revenant aux actionnaires de la société	A 381	601	269
- Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	B 401	563	411
- / + Dotations nettes aux amortissements sur Immobilisations	438	1 469	480
- / + Plus et moins values de cession d'immobilisation	44	-92	
- / + Dotations aux provisions des actifs courants	-58	-802	-44
- / + Dotations aux provisions des actifs non-courants			
- / + Dotations aux provisions des passifs non-courants	-20	53	-25
- / + Autres variations	-3	-65	
= Capacité d'autofinancement	A-B 782	1 167	680
+ Coût de l'endettement financier net			
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)			
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité	453	-64	-131
+ / - Variation de périmètre			
= Total flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	C 1 235	1 103	549
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
- Opérations de fusion		-452	
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-267	-969	-447
- Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	28		
- Acquisitions d'immobilisations financières	-10	69	
+ Cessions d'immobilisations financières			
+ / - Variation des prêts et avances consentis			
+ / - Variation de périmètre			
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement			
= Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D -249	-1 352	-447
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
+ Augmentation ou (-) diminution du capital		-1 515	
+ Augmentation d'emprunt	2 002		
- Remboursements d'emprunts (y compris location financement)	-53	34	
- Intérêts financiers nets versés (y compris location financement)			
+ / - Variation des comptes courants (hors groupé)			
+ / - Variation des avances conditionnées			
- Acquisition d'actions propres pour annulation		-962	
= Total flux de trésorerie liés aux activités de financement	E 1 949	-1 481	-962
VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE			
Trésorerie à l'ouverture (D)	F 3 066	4 796	4 796
Trésorerie de clôture (E)	G 5 999	3 066	3 936
Variation de trésorerie nette (A+B+C = D+E)	2 933	-1 730	-800

2.2. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

2.2.1. Faits marquants de la période

- Le conseil d'administration du 22 avril 2013 a autorisé la préparation d'une offre publique de rachat d'actions (OPRA) et a donné à Monsieur Philippe Houdouin, Directeur Général, une délégation de pouvoirs pour sa mise en place.
Lors de ce même conseil, les administrateurs ont nommé un expert indépendant en vue de valoriser les actions sur l'OPRA.
- Le conseil d'administration du 10 juin 2013 a approuvé la mise en œuvre de la réduction du capital par voix d'OPRA autorisée par l'Assemblée Générale Mixte du même jour.
Lors de ce même conseil, les administrateurs ont donné à Monsieur Philippe Houdouin, Directeur Général, une délégation de pouvoir pour constater la réalisation de la réduction de capital.
- L'offre publique de rachat déclarée conforme par l'Autorité des Marchés Financiers le 11 juin 2013 a été ouverte du 14 juin au 3 juillet 2013.

2.2.2. Périmètre et méthode de consolidation au 30 juin 2013

Le 30 juillet 2010, KEYYO a fait l'acquisition de 100% de la société MOBEEL opérateur de réseau mobile virtuel. Depuis fin 2010 la dénomination de cette société est KEYYO MOBILE et au 1^{er} janvier 2012, KEYYO a réalisé la fusion absorption de la société KEYYO MOBILE.

Le 26 octobre 2011, KEYYO a fait l'acquisition de 100 % du capital de la société A-Tribu Telecom, opérateur de réseau spécialisé dans la fourniture de solutions de téléphonie fixe et mobile auprès des TPE et PME. En date du 1^{er} juin 2012, la dénomination de cette filiale est devenue KEYYO PROXIMITÉ.

Le périmètre s'établit au 30 juin 2013 comme suit :

Nom de la société	SIRET	30/06/2013		31/12/2012	
		Forme juridique	% d'intérêts consolidation	Méthode de consolidation	% d'intérêts consolidation
SA KEYYO	390 081 156	SA	100	IG	100
Entrée de périmètre 2011					
SAS KEYYO PROXIMITÉ (Ex SAS A-Tribu Télécom)	495 270 159	SAS	100	IG	100

IG : Intégration Globale

La liquidation de la société Nomnaction est toujours en cours, cette participation (inférieure à 5%), non consolidée, reste intégralement provisionnée depuis la clôture de l'exercice 2010.
A la date d'arrêté des comptes semestriels 2013, il n'y a pas eu d'évolution connue sur la liquidation des sociétés du groupe Nomnaction.

2.2.3. Base de préparation de l'information financière

2.2.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Keyyo au 30 juin 2013 ont été établis conformément au référentiel IFRS publié par l'International Accounting Standard Board et tel qu'adopté par l'Union Européenne.

2.2.3.2. Principes retenus

Les principes retenus pour l'établissement de ces états financiers résultent de l'application :

- des options retenues et des exemptions utilisées lors de la 1ère application des IFRS au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 ;
- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

Les états financiers consolidés semestriels condensés au 30 juin 2013 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2012.

En application de la norme IAS 34, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers consolidés semestriels, dits condensés. Elles peuvent être complétées par la lecture des états financiers consolidés de l'exercice 2012 figurant dans les comptes consolidés.

L'amendement à IAS 19 – Avantages du personnel, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2013 n'est pas présenté dans les notes au bilan contenues dans l'annexe aux comptes consolidés semestriels, le coût engendré pour établir cette information étant disproportionné à ce stade.

Les normes ou amendements aux normes existantes et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes, mais non encore applicables n'ont pas été appliquées par anticipation. Il s'agit de :

- Amendement à IAS 1 – Présentation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2012 ;
- Amendement à IAS 27 – Présentation des états financiers consolidés et individuels, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 ;
- Amendement à IAS 32 – Compensation des actifs et des passifs financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 ;

2.2.3.3. Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses déterminées par la Direction pour le calcul de la valeur des actifs, passifs, charges et produits de l'exercice. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement, il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent sensiblement de ces estimations. Les estimations significatives réalisées par KEYYO pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- les évaluations retenues pour les tests de valeur notamment de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles
- l'évaluation des provisions
- l'évaluation des engagements de retraite et assimilés
- la valorisation des options issues des plans de stock-options

2.2.3.4. Principes de présentation

Bilan

Eléments courants et éléments non courants

La norme IAS 1 impose de présenter le bilan en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci seront donc classés en éléments courants et non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

Compte de résultat

La norme IFRS 1 offre par ailleurs la possibilité d'organiser librement la structure du compte de résultat entre les ventes et le résultat financier, de présenter par nature ou par fonction les différents résultats.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier (coût de l'endettement financier net augmenté ou diminué des autres produits et charges financières) ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat des activités faisant l'objet d'un abandon.

Principe général de présentation des comptes

Keyyo a choisi de présenter le compte de résultat par nature.

Les notions de résultat d'exploitation et de résultat exceptionnel ne sont pas reprises par les normes IFRS.

Tous les comptes, transactions réciproques et résultats internes sont éliminés à hauteur du pourcentage d'intérêt du groupe dans la co-entreprise.

2.2.4. Principes, règles et méthodes comptables

Regroupement d'entreprises (IFRS3 révisée)

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition comptabilisé est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Change financière nette ».

Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti diminué d'éventuelles pertes de valeur.

Les frais de recherche sont passés en charges de l'exercice. Les frais de développement qui répondent à tous les critères d'activation édictés par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » sont enregistrés en immobilisations incorporelles, à savoir :

- intention du Groupe ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- l'actif incorporel génère des avantages économiques futurs ;
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de recherche et de développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Fonds de commerce, clientèle et droits au bail

Les fonds de commerce, clientèle et droits au bail ne sont pas amortis considérant que la durée d'utilité de la clientèle est indéterminée. Un test de dépréciation annuel de la valeur nette comptable de ces actifs, est effectué à la date de clôture par rapport au marché sur la base d'une valorisation déterminée par un multiple de marge brute ou de chiffre d'affaires complétés d'une analyse par DCF.

Pour le premier semestre 2013, une dépréciation de 36 K€ a été constatée sur la clientèle Bladiphone.

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou d'entrée dans le Groupe sous déduction des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur. En application d'IAS 16, le coût de l'immobilisation comprend tous les frais accessoires d'achats.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, Informatique, Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les contrats de location (IAS 17)

En application d'IAS 17, les immobilisations corporelles financées au moyen de contrat de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en dettes financières.

Tous les contrats qui au regard de cette norme ne transfèrent pas la majorité des risques, les avantages au preneur ou la propriété des éléments loués, sont considérés comme des contrats de location simple, les redevances versées au cours de l'exercice restent comptabilisées en charges.

Il n'y a pas au sein du Groupe de contrat de location « caché » tel que défini par IFRIC 4.

Les autres contrats sont comptabilisés comme des acquisitions de pleine propriété à crédit et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux immobilisations corporelles.

Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles (IAS 36)

Le Groupe s'assure que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation incorporelle concernée.

Actifs financiers (IAS 39)

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts de garanties versés aux propriétaires de biens mobiliers et immobiliers loués, et les garanties versées aux clients. Conformément à IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les actifs financiers sont évalués à leur valeur de marché. Lorsque l'évaluation à la juste valeur conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est durable. Les actifs financiers courants comprennent essentiellement les comptes à terme qui ne sont pas disponibles à moins de 3 mois.

Stocks et en-cours (IAS 2)

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO et de leur valeur nette de réalisation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de la valeur de réalisation des éléments stockés. La rotation du stock est rapide, le risque de perte de valeur est ainsi faible.

Créances et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, produit à recevoir) sont comptabilisées initialement pour leur montant brut correspondant à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les instruments et placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat ;
- les comptes bancaires créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan) ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture.

Actions propres (IAS 32)

Selon l'IAS 32 « instruments financiers » : Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Au 30 juin 2012, la société détenait un total de 199.219 titres d'autocontrôle dont 10.433 titres relatif au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008.

Au 30 juin 2013, la société détenait un total de 168.093 titres d'autocontrôle :

- dont 10.472 titres relatifs au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008 ;
- dont 7.666 titres attribués aux salariés selon les deux plans d'actions ;
- dont 149.955 autres titres.

La totalité des actions propres a été affectée en moins des capitaux propres par application de l'IAS 32.

La société a évalué le coût des actions gratuites attribuées sur la base de leur valeur d'acquisition qui est considérée comme la valeur se rapprochant le plus de la juste valeur des services rendus en contrepartie.

Dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'emprunt, puis à leur coût amorti. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La part à moins d'un an est présentée en dette courante conformément à l'IAS 1.

Avantages au personnel (IAS 19)

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieurs.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- taux d'actualisation : 3.02%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %
- taux de turnover : 11%
- Age de départ à la retraite : 62 ans

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du DIF « droit individuel de formation » constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe Keyyo concerne les médailles du travail. Cet avantage n'a pas été estimé du fait de l'âge moyen du personnel salarié.

Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à l'IAS 12 « impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33 1/3 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Au 31 décembre 2012, le Groupe KEYYO bénéficiait d'un déficit reportable de 12 438 K€ (12 228 K€ afférent à Keyyo et 210 K€ à Keyyo Proximité).

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et le cas, échéant, réévaluée ou réduite pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20.

Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou comptabilisées en résultat.

Keyyo immobilise ses frais de recherche et développement selon la norme IAS 38.

Par ailleurs, elle ne doit pas d'impôt sur les sociétés grâce au report important des déficits antérieurs.

Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement qui ont généré ce crédit d'impôt.

Le montant du crédit d'impôt de 2010 est de 100 K€, la quote-part de produit comptabilisée au 1^{er} semestre 2013 est de 16 K€.

Le montant du crédit d'impôt de 2011 est de 161 K€, la quote-part de produit comptabilisée au 1^{er} semestre 2013 est de 27 K€ et le reste sera différé sur les années 2013 et 2014.

Le montant du crédit d'impôt de 2012 est de 66 K€, la quote-part de produit comptabilisée au 1^{er} semestre 2013 est de 11 K€ et le reste sera différé sur les années 2014, 2015 et 2016.

Résultat par action (IAS 33)

Le Groupe KEYYO présente un résultat net par action.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- la vente d'équipement est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur ;
- les revenus liés aux minutes téléphoniques prépayées sont pris en compte au fur et à mesure de la consommation réelle de ces minutes consommées par les clients. Des retraitements sont réalisés pour prendre en compte le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'utilisation de ces minutes (générant des coûts de trafic correspondant) ;
- les revenus des services à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale) sont présentés nets de reversements aux prestataires de ces services lorsque ce dernier a la responsabilité du service et détermine la tarification de l'abonné.

Dépenses publicitaires engagées pour le compte de tiers

Les frais de publicité, de promotion, de communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses publicitaires engagées au bénéfice de fournisseurs de minutes dans le cadre d'opérations de coopérations publicitaires permettent au Groupe Keyyo de bénéficier d'un prix d'acquisition de minutes inférieur. En normes IFRS, ces dépenses publicitaires sont reclassées dans le poste « coût des services et produits consommés ».

Coûts des services et produits consommés

Les coûts des services consommés comprennent le coût d'achat des minutes vendues, le coût d'achat des matériels vendus, ainsi que le coût des réseaux de distributions indirects et des frais de réseaux & d'hébergement.

Transactions avec les parties liées (IAS 24)

Les transactions entre Keyyo et Keyyo Proximité, qui sont des entités liées, ont été éliminées en consolidation.

2.2.5. Informations sectorielles

Secteur d'activité

Le premier niveau d'analyse défini par le Groupe est le secteur d'activité. Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs d'activité.

Le Groupe Keyyo est organisé en deux Pôles d'activités :

- Pôle Particuliers,
- Pôle Entreprises.

Le secteur d'activité Particuliers, qui ne représente plus que 30% du chiffre d'affaires du Groupe, est en diminution en raison de la forte baisse de l'activité Call Shops.

L'activité-clé du Groupe, les télécoms d'entreprise, représente désormais 70% du chiffre d'affaires global semestriel contre 63% au 1^{er} semestre 2012.

L'élargissement de l'offre opéré par le Groupe en 2012 lui permet de se positionner aujourd'hui comme un opérateur référent au service de la productivité. L'orientation de son activité télécoms d'entreprise s'est confirmée au cours du 1^{er} semestre 2013 avec des nouvelles offres innovantes.

Résultat sectoriel :

Le résultat sectoriel n'est pas présenté dans les notes au bilan contenues dans l'annexe aux comptes consolidés semestriels, le coût engendré pour établir cette information étant disproportionné par rapport à l'objectif de cette information.

A la date d'arrêté des comptes, le Groupe estime que l'application de la norme IFRS 8 n'a pas d'impact sur la dépréciation d'actifs.

2.2.6. Les événements postérieurs au 30 juin 2013

- L'offre publique de rachat telle que décrite dans les faits marquants de la période du 1^{er} semestre 2013 a été ouverte du 14 juin au 3 juillet 2013.
- Le 11 juillet 2013, conformément à la délégation qui lui a été donnée par le conseil d'administration du 10 juin 2013, Monsieur Philippe Houdouin, Directeur Général :
 - a constaté que l'OPRA portant sur un nombre maximum de 450.000 actions de la Société, au prix de 6,50 € a été entièrement réalisée dans les limites fixées par le conseil d'administration, selon les résultats définitifs publiés par l'AMF. Les demandes de rachat ont porté sur un nombre total d'actions de 1.474.607 actions, supérieur au nombre maximal prévu de 450.000 actions et qu'elles ont été réduites conformément aux dispositions légales et réglementaires, proportionnellement au nombre d'actions apportées par chaque actionnaire vendeur ;
 - a décidé d'arrêter le montant définitif de la **réduction de capital** à la somme de 144.000 euros, réduisant ainsi le capital social de 904.000 euros à 760.000 euros divisé en 2.375.000 actions de 0,32 euros de valeur nominale chacune.

2.2.7. Notes sur le bilan actif et passif

Note 1 : Ecart d'acquisition

Néant

Note 2 : Les immobilisations incorporelles

Milliers d'euros	Fonds de commerce, droits au bail.	Marques, logiciels et brevets	Frais de R&D	Autres immob. Incorp.	Total
VALEURS BRUTES					
30-juin-12	1 985	544	1 928		4 457
Acquisitions		182	175		357
Changement de périmètre					-
Cessions	-657				-657
31-déc-12	1 328	726	2 103		4 157
Acquisitions		5	190		205
Changement de périmètre	10				
Cessions					-
30-juin-13	1 338	731	2 293		4 362
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
30-juin-12	773	427	1 270		2 470
Dotations	37	29	141		207
Changement de périmètre					-486
Cessions	-486				-486
31-déc-12	324	456	1 411		2 191
Dotations	36	73	176		285
Changement de périmètre					-
Cessions					-
30-juin-13	360	529	1 587		2 476
VALEURS NETTES					
30-juin-12	1 212	117	658		1 987
31-déc-12	1 004	270	692		1 966
30-juin-13	978	202	706		1 886

Fonds de commerce, clientèle et droits au bail

Le fonds commercial correspondait à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail de téléboutiques (106 K€) et à l'acquisition en 2006, d'un fonds de commerce à Clichy (125 K€).

Au cours de l'exercice 2012, les deux droits au bail et le fonds de commerce ont été cédés. Ces cessions s'évaluent en totalité à 141 K€.

Au 15 décembre 2010, lors de la transmission universelle de patrimoine de la société BLADIPHONE, la clientèle de BLADIPHONE a été réévaluée à 823 K€ en application de la norme IFRS 3 révisée. Une provision de 426 K€ avait été passée pour constater la juste valeur déterminée sur la base d'un multiple de marge brute. Au 31 décembre 2011 une provision complémentaire de 250 K€ a été comptabilisée. A la clôture des comptes 2012, une dépréciation complémentaire de 74 K€ a été constatée et augmentée de 36 K€ au premier semestre 2013.

En Octobre 2011, la société KEYYO a acquis l'intégralité de la participation de la société A-TRIBU TELECOM, devenu KEYYO PROXIMITE. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition d'un montant de 704 K€. Un complément de prix de 135 K€ a été comptabilisé à la clôture 2011, calculé sur la progression du chiffre d'affaires et été versé en juillet 2012. Au cours du premier semestre 2013 un complément de prix de 10 K€ a été comptabilisé et versé.

Frais de recherche et développement

Depuis 2004, KEYYO immobilise les frais de recherche et développement engagés internes ou externes pour les projets de développement mis en œuvre.

Les frais de recherches et de développement engagés au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2012 s'élevaient respectivement à 196 K€ et à 371 K€.

Les frais engagés au 30 juin 2013 s'élevaient à 190 K€.

Note 3 : Les immobilisations corporelles

Milliers d'euros	Terrain & Construction		Matériels et outillages industriels		Installations et agencements informatiques et Callbox		Matériel de bureau, informatique et Autres		Total
VALEURS BRUTES									
Acquisitions	30-juin-12	75	1 317	1 101	831	64	3 388		
Changement de périmètre			9	-1	-48	16	72		
Cessions				-18	-2		-20		
Acquisitions	31-déc-12	75	1 326	1 082	877	80	3 440		
Changement de périmètre			11	11	55	1	77		
Cessions		-75					0		
AMORTISSEMENT ET PROVISIONS									
	30-juin-13	0	1 337	1 093	932	81	3 442		0
	30-juin-12	2	778	761	618	43	2 202		
Dotations			81	28	93	6	208		
Changement de périmètre / Dépréciation		-46					-46		
Cessions				-18	-3		-21		
Dotations	31-déc-12	48	859	771	708	49	2 435		
Changement de périmètre / Dépréciation		-43	76	28	82	7	193		
Cessions		-3					-45		
	30-juin-13	0	935	799	790	56	2 580		-3
VALEURS NETTES									
	30-juin-12	73	539	340	213	21	1 186		
	31-déc-12	27	467	311	169	31	1 005		
	30-juin-13	0	402	294	142	25	862		

Note 4 : Instruments financiers

KEYYO détient depuis 2010, 141 223 actions de la société Normaction, pour une valeur brute de 245 K€. Cette participation est inférieure à 5 %.

KEYYO a souscrit auprès de Normaction, à deux emprunts obligataires convertibles en actions pour un montant total de 1,5 M€.

Ces deux éléments financiers ont été intégralement provisionnés depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2010. A la date d'arrêté de ces comptes semestriels, il n'y a pas eu d'évolution connue sur la liquidation des sociétés du groupe Normaction.

Note 5 : Actifs financiers

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Part non courante - dépôts et cautionnements	163	167	235
Part non courante - Titres de participations			
Part non courante - créances nettes rattachées à des participations			
Part courante - dépôts et cautionnements			
Part courante - Comptes à termes			50
Part courante - autres créances immobilisées			
Part courante - créances nettes rattachées à des participations			
Total actifs financiers	163	167	285
Part non courante	163	167	235
Part courante	-	-	50

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription de lignes auprès des opérateurs de téléphonie, la part courante des comptes à termes concernant la partie disponible à plus de 3 mois.

Note 6 : Stocks et en-cours

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Stock de matériel Callbox	28	25	26
Stock de matériel Téléphonie Fixe	91	92	63
Stock de matériel Téléphonie Mobile	17	16	45
Stock divers			
Total Stock et en-cours	136	133	134

Les stocks sont composés de postes téléphoniques fixes et de téléphones portables.

Note 7 : Créances clients et comptes rattachés

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Créances clients bruts	1 133	1 203	1 402
Provision pour dépréciation	- 270	- 354	- 584
Créances clients nets	863	849	818
Clients – factures à établir	767	791	780
Clients - avoirs à établir	- 30	- 70	- 30
Total	1 600	1 571	1 568

Malgré le contexte économique, le poste client net s'améliore grâce à une gestion très rigoureuse du parc clients dès l'ouverture du compte client, une réactivité dès le premier incident de paiement et dans la mise en place de nouvelles procédures.

Note 8 : Actifs courants

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Comptes sur immobilisations		-	
Fournisseurs- Avoirs à recevoir	467	486	84
Créances sociales	38	32	24
Créances fiscales	488	511	559
Autres créances diverses	111	117	22
Charges constatées d'avance	482	430	621
Total	1 585	1 576	1 310

Note 9 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Trésorerie et équivalent trésorerie	3 897	501	482
Comptes à termes	2 041	2 031	2 971
Valeurs Mobilières de placements	64	537	487
Total	6 003	3 069	3 940

La trésorerie au 30 juin 2013 intègre 2 M€ d'utilisation de crédit à moyen terme sur les 4 M€ de lignes de crédit ouvertes auprès du CDN et LCL. Ces lignes de crédit à moyen terme ont été utilisées dans le cadre de l'Opération Publique de Rachat d'Actions (OPRA) encours à la date du 30 juin 2013.

Note 10 : Dettes financières

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dépôts et cautions reçus	24	23	24
Crédit à moyen terme	2 000	66	68
Découverts bancaires	4	3	4
Location financement			
Total des dettes financières	2 028	92	96
Part à moins d'un an	4	69	13
Part à plus d'un an	2 024	23	83
- dont entre 1 et 5 ans	1 024	23	43
- dont à plus de 5 ans	1 000		40

Note 11 : Avantages au personnel

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Valeur des engagements	37	9	7
<i>Coût des services</i>			
Coût de l'actualisation			

Note 12 : Provisions – Part courante

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Provision pour impôt			
Litiges sociaux	15	15	15
Litiges commerciaux	8	10	20
Autres litiges	-	2	
<i>Nouvelles provisions</i>		12	
<i>Provisions utilisées</i>			
<i>Provisions reprises sans être utilisées</i>		-	20
Total Provisions	23	28	35

Note 13 : Dettes fournisseurs

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Fournisseurs d'exploitation	1 879	1 473	1 337
Fournisseurs d'immobilisation			
Fournisseurs – factures non parvenues	1 651	1 618	1 420
Total fournisseurs	3 530	3 091	2 757

Note 14 : Dettes fiscales et sociales

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dettes sociales	786	735	747
Dettes fiscales	440	453	656
Total dettes fiscales et sociales	1 226	1 188	1 403

Note 15 : Autres passifs à court terme

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dettes sur acquisition immo. financière			135
Créditeurs divers	39	42	8
Avances conditionnées			
Clients créditeurs	165	160	
Produits constatés d'avance	436	521	487
Total autres passifs	640	723	630

Les produits constatés d'avance comprennent la partie du crédit d'impôt recherche qui est différée, pour 156 K€ au 30 juin 2012 et pour 93 K€ au 30 juin 2013.

2.2.8. Notes sur le compte de résultat

Note 16 : Chiffre d'affaires

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Vente et prestations Pôle PARTICULIERS	3 264	8 049	4 123
Vente et prestations Pôle ENTREPRISES	7 511	14 175	6 910
Total	10 774	22 224	11 032

Le chiffre d'affaires du groupe est présenté en deux pôles d'activités tels que décrits dans les règles et méthodes comptables.

Note 17 : Coûts des services et produits consommés

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2011
Coût d'achat des minutes vendues	- 4 111	- 8 815	- 4 479
Coût d'achat des matériels vendus	- 249	- 557	- 197
Coût des réseaux de distribution indirects	- 1 109	- 2 186	- 1 005
Frais de réseaux et d'hébergement	- 221	- 443	- 220
Total des coûts des services et produits consommés	- 5 690	- 12 001	- 5 901

Note 18 : Autres charges externes

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Dépenses marketing	- 307	- 614	- 383
Sous-traitance	- 42	- 129	- 80
Locations	- 195	- 379	- 185
Entretien et maintenance	- 59	- 99	- 35
Assurances	- 35	- 112	- 56
Personnel détaché	- 619	- 1 339	- 714
Honoraires	- 236	- 312	- 243
Frais de déplacement	- 83	- 175	- 97
Frais postaux et de télécommunication	- 31	- 110	- 64
Autres postes divers	- 126	- 319	- 78
Total des principaux postes	- 1 734	- 3 587	- 1 935

Les charges externes semestrielles s'élevaient à 1.734 K€ au titre de 2013 contre 1.935 K€ au titre de 2012, soit une variation de - 201 K€.

Les frais de conception des campagnes radio et télévision comptabilisés au cours du 1^{er} semestre 2012 expliquent principalement la baisse de 76 K€ des frais de marketing au titre du 1^{er} semestre 2013.

En outre l'économie des autres charges semestrielles résulte d'une gestion plus rigoureuse des charges courantes d'exploitation dont les frais de déplacements, la renégociation des contrats d'assurances, de sous-traitants, des divers honoraires et des frais bancaires.

Il est à noter que dans le même temps les honoraires divers induits par l'Offre Publique de Rachat d'Actions sont comptabilisés à hauteur de 92 K€ au cours du premier semestre 2013.

Note 19 : Charges de personnel

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Charges de personnel	- 2 492	- 4 817	- 2 424
Charges de personnel immobilisés	191	371	196
Crédit d'impôt compétitivité entreprise (CICE)	26		
Total variations charges de personnel	- 2 276	- 4 446	- 2 228

Les charges de personnel en nettes s'élèvent à 2.276K€ contre 2.228 K€, soit une augmentation de 48 K€.

La variation des Charges de personnel est de +68 K€ pour un effectif à fin juin 2013 de 72 collaborateurs par rapport à 70 à la fin du premier semestre 2012, dont plus un cadre.

L'activation des coûts internes des salariés concernés par les projets de développement diminue le coût global des charges de personnel. Sa valorisation au premier semestre 2013 est en diminution de 5 K€.

Le montant du Crédit d'impôt compétitivité entreprise, mis en place à compter de janvier 2013, est valorisé à 26 K€ au titre du premier semestre 2013.

Note 20 : Dotations aux provisions nettes

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Variation des provisions sur décrets et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	- 72	- 280	- 107
Variation des provisions sur litiges commerciaux & IDR	- 29	- 11	25
Total variations de provisions	- 101	- 291	- 82

La variation nette semestrielle des provisions et pertes clients s'améliore de 35 K€ grâce à une gestion rigoureuse et la mise en place de nouvelles procédures internes dans la gestion du parc clients.

La variation des provisions sur litiges correspond d'une part à la reprise de provision d'un litige commercial résolu et d'autre part à l'augmentation de la provision IDR.

Note 21 : Autres produits et charges

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Perte sur cession d'immobilisations & provision s/dépré actif	- 1	- 145	
Indemnité commerciale récurrente			
Indemnité commerciale non récurrente		- 118	
Indemnité sociale non récurrente	- 47	- 98	- 50
Redevances			
Réévaluation Bladiphone (IFRS 3)			
Indemnités non récurrentes		- 19	
Divers produits et charges	47	73	12
Total autres produits et charges	- 1	- 308	- 38
Dont produits et charges non récurrents	38	- 283	

Note 22 : Résultat opérationnel Récurrent

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Résultat Opérationnel	309	423	183
Perte sur cessions & reprise sur provision d'actif cédés		37	
Indemnités sociales	1	159	31
Frais sur titres engagés	3	27	12
Dépréciation Bladiphone	36	74	37
Frais de migration parc de Keyyo Proximité		117	
Frais sur OPRA	92		
Divers	- 41	24	
Résultat opérationnel Récurrent	400	860	263

Note 23 : Charges financières nettes

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Charges d'intérêts bancaires	- 15	- 23	- 11
Charges d'intérêts sur emprunts			
Intérêts sur retraitement de location financement		3	
Pertes sur titres immobilisés			
Provision sur titres immobilisés et créances sur titres			
Revenus nets sur créances immobilisées	24	60	34
Revenus des valeurs mobilières et CAT	10	5	8
Divers produits et charges			
Total des charges financières nettes	19	39	31

Le résultat financier fait apparaître un bénéfice de 19 K€ au 1^{er} semestre 2013 contre un bénéfice de 31 K€ au 1^{er} semestre 2012, soit une diminution de 12 K€.

Cette variation correspond principalement à la baisse des produits financiers de placement de 10 K€ comparativement entre le 1^{er} semestre 2013 et le 1^{er} semestre 2012.
Les charges financières enregistrent en 2013 les intérêts des lignes de crédit à moyen terme utilisées à la date du 30 juin 2013 à hauteur de 3.5 K€.

Note 24 : Impôt sur le résultat et impôts différés

Milliers d'euros	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Crédit d'impôt recherche	53	57	55
Impôt sur les sociétés			
Impôts différés		85	
Total impôts sur les sociétés	53	142	55

Le crédit d'impôt correspond essentiellement à l'étalement des crédits d'impôt recherche dégagés sur les années antérieures.

Note 25 : Résultat par action

Résultat net par action en euro	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
- des activités poursuivies	0,13	0,21	0,09
- dilué des activités poursuivies	0,13	0,21	0,09
Résultat net par action de l'ensemble consolidé			
- de l'ensemble consolidé	0,13	0,21	0,09
- dilué de l'ensemble consolidé	0,13	0,21	0,09

Le nombre de titres représentant le capital s'élève à 2.825.000 actions pour un capital de 904.000,00 €.

Note 26 : Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus :

- Ligne de crédit ouverte le 30 septembre 2012 auprès du CDN de 2.000.000 € sur 72 mois,
- Ligne de crédit ouverte le 30 septembre 2012 auprès du LCL de 2.000.000 € sur 48 mois.

Au 30 juin 2013, la moitié de chaque lignes de crédit ouverte est utilisée soit :

- Utilisation le 15 mai 2013 de 1.000.000 € de la ligne de crédit ouverte le 30 septembre 2012 auprès du CDN de 2.000.000 € sur 72 mois,
- Utilisation le 15 mai 2013 de 1.000.000 € de la ligne de crédit ouverte le 30 septembre 2012 auprès du LCL de 2.000.000 € sur 48 mois.

Engagements hors bilan donnés :

Droit individuel à la formation : Le volume d'heures de formation cumulé au 30 juin 2013 est de 4.344 heures valorisées à 105.845 €. Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande de formation.

Dispositions spécifiques :

Dans le cadre de fournitures de produits pétroliers et autres services, le LCL a délivré en faveur de notre fournisseur sous forme de caution bancaire ou garantie à première demande sur opérations diverses deux cautions bancaires le 10 janvier 2013 : l'une de 1.700 € pour le compte de Keyyo, l'autre de 900 € pour le compte de Keyyo Proximité.

Note 27 : Rémunération des dirigeants

Le conseil d'administration en date du 12 avril 2012 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe Houdouin, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le conseil d'administration en date du 31 mai 2012 a décidé de renouveler le mandat de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Philippe Houdouin, pour une nouvelle durée de six ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité, le 2 décembre 2009, de verser à Monsieur Philippe Houdouin à compter du 1er janvier 2010 une rémunération de 2 K€ euros bruts mensuels en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours du premier semestre 2013 une rémunération brute de 12 K€.

Monsieur Philippe Houdouin a renoncé lors de ce conseil au principe d'une indemnité conventionnelle de départ, telle que votée au conseil d'administration du 8 janvier 2008 et à toute autre rémunération directe au titre de ses mandats de Président ou de Directeur général de la société à compter du 1er janvier 2010.

Il est par ailleurs indiqué que KEYYO a signé le 22 décembre 2009 une convention de prestations de services avec la société MAGELIO CAPITAL, société actionnaire à hauteur de plus de 10% du capital de Keyyo, dont Monsieur Philippe Houdouin est actionnaire et directeur général, dont l'objet est le conseil en matière de stratégie, management et financements dans le domaine des télécommunications. En contrepartie de ces prestations, MAGELIO CAPITAL perçoit à compter du 1er janvier 2010 un honoraire mensuel et forfaitaire de 19,5 K€ hors taxes. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée, résiliable avec un préavis de douze mois en cas de dénonciation de la convention.

Cette convention a été préalablement autorisée par le conseil d'administration conformément à l'article L 225-38 du Code du commerce car Monsieur Philippe Houdouin est directeur général de MAGELIO CAPITAL.

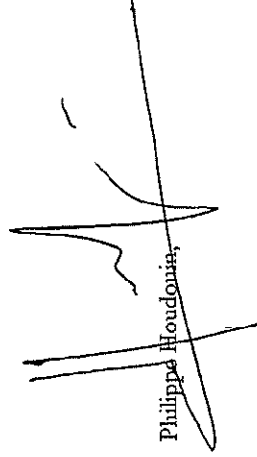
L'assemblée générale mixte du 10 juin 2013 a décidé d'allouer 30 K€ de jetons de présence aux administrateurs. La répartition sera décidée en conseil d'administration.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

3. ATTESTATION DU RESPONSABLE

«J'atteste à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en page 3) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Le 24 septembre 2013.


Philippe Houdouin,